



Contrat de Réservation 2010 D'un Emplacement Camping

19 rue des Sansonnets
 17200 ROYAN
 Tél / Fax: 05 46 39 47 47
 Port : 06 87 83 07 12
 Mail : contact@campingroyan-chantdesoiseaux.com
 Web : www.campingroyan-chantdesoiseaux.com

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

Véhicule – immatriculation : Marque :

Comment avez-vous connu le camping ?

Nom	Prénom	Date de naissance

Type d'installation	
<input type="checkbox"/> Tente familiale – Nombre.....	<input type="checkbox"/> Tente (s) Igloo – Nombre.....
<input type="checkbox"/> Camping-car (si > 4.5m , préciser).....	<input type="checkbox"/> Caravane (si > 4.5m , préciser).....

Arrivée le...../...../.....à partir de 15 heures. Départ le...../...../.....avant 11 heures.

Calcul du votre séjour (voir tarifs)

	Prix unitaire		Nombre de jours		
Emplacement de 1 à 3 pers+Emplacement + 1 voiture + taxe de séjour :	(voir tarifs)	X		=	
Emplacement de 1 à 3 pers+Emplacement+ 1 voiture + taxe de séjour + élect 10A	(voir tarifs)	X		=	
Emplacement de 1 à 3 pers+Emplacement +1 voiture + taxe de séjour + élect 5A	(voir tarifs)	X		=	
Personnes supplémentaire + 9 ans	(voir tarifs)	X		=	
Enfant 3 à 9 ans	(voir tarifs)	X		=	
Chien (carnet de vaccination à jour, tenue en laisse obligatoire, voir conditions)	(voir tarifs)	X		=	
Installation supplémentaire (tente, igloo)	(voir tarifs)	X		=	
Véhicule supplémentaire	(voir tarifs)	X		=	
Location frigo	(voir tarifs)	X		=	
Location lit bébé	(voir tarifs)	X		=	
Frais de réservation	12,00 €		12,00 €	=	12,00 €
Taxe de séjour (à partir de 13 ans / par jour et par personne du 01/05 au 30/09)	0,40 € x nbre pers	X		=	
			Total de votre séjour TTC		

Total du séjour	30% d'arrhes	Total Arrhes	Solde du séjour
	X		=

Paiement (cochez le mode de paiement souhaité)

Mandat Poste

Chèque bancaire à l'ordre « Camping Chant des Oiseaux »

Chèque vacances(ANCV) remplis avec adresse complète

Le solde de votre séjour est dû **1 mois avant votre arrivée.**

Conditions Générales Emplacement Caravane/Tente.

- ❖ **La réservation** : Le bordereau de réservation doit être adressé, complété, daté et signé avec le paiement de 30% d'arrhes + 12.00 € de frais de réservation. A réception, nous vous adressons, sous 15 jours, une confirmation de votre séjour avec l'emplacement attribué, selon vos critères de choix dans la mesure des disponibilités.
- ❖ **Le solde du séjour et la taxe de séjour seront à régler le jour de votre arrivée.** Aucune somme, ne sera restituée, pour quelque cause que ce soit, en cas de non exécution, de résiliation ou de départ anticipé.
- ❖ **Mode paiement** : Chèque bancaire français, Chèques vacances (ANCV), Mandat, Carte Bancaire, Espèce.
- ❖ **Une assurance annulation vous est proposée** au prix de 20.00 € par séjour d'un mois maximum.
- ❖ **Annulation** : La demande de l'annulation doit être présentée, par écrit, au plus tard 1 mois avant la date du début du séjour. Entre la date de réservation et 30 jours avant votre arrivée, 50% de l'acompte + les frais de réservation restent acquis au camping. Entre 30 jours et votre arrivée, le montant versé reste acquis au Camping « Chant des Oiseaux ». Nous vous conseillons de souscrire l'assurance annulation qui couvre le remboursement des sommes versées en cas de maladie, accident (téléchargement du formulaire sur notre site).
- ❖ **Arrivée et départ** : En saison : les arrivées se font à partir de 15h00, toute arrivée tardive devra être signalée sous 24 H. Sans aucune information, la direction disposera de la location. Le contrat de location sera alors annulé. L'acompte versé à la réservation ne sera pas restitué. Et les départs avant 11h00. *Hors saison : les arrivées à partir de 10h00. Les départs jusqu'à 16h.*
- ❖ **Responsabilité** : La responsabilité de la famille du locataire doit être couverte par une assurance privée de responsabilité civile. La direction du camping n'est pas responsable des installations des campeurs en cas de vol. La direction décline toute responsabilité en cas de chute de branches et sur les accidents qui pourraient provenir d'un mauvais usage des appareils à gaz ou électrique.
- ❖ **La responsabilité du camping**, dans la limite de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installations de camping. Ces réparations conformément aux réglementations en cours étant à la charge d'artisans agréés ou entreprises spécialisées ; le camping n'a pas la maîtrise de leurs venues ou horaires.
- ❖ **L'accès au camping** : il s'effectue par l'ouverture de barrières électroniques (heures d'ouverture de 7h00 à 23h00).
- ❖ **Les visiteurs**: Chaque visiteur doit se présenter au bureau d'accueil. Les visiteurs sont admis sur le terrain, selon les conditions générales et redevance, **mais aucun accès n'est possible sur le site aquatique.**
- ❖ **Le site aquatique**:
Sur les mois de Juillet et août : ouvert de 10h00 à 20h00.
Les enfants restent sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents. les horaires sont affichés à l'entrée du site. Le site aquatique n'est pas surveillé.
Les caleçons de bains sont formellement interdits.
Les enfants de moins de 3 ans doivent porter des couches culottes spécifiques pour l'accès au site aquatique.
- ❖ **Les animaux** : Seuls les chiens et chats tenus en laisse sont tolérés sur le camping après acceptation de la Direction sous réserve de la présentation du carnet de vaccination à jour, Sont interdits sur le terrain de camping les chiens suivants : chiens d'attaque de la catégorie 1, chiens de garde de défense catégorie 2 d'après la loi n°99.5 du 6 janvier 1999 Arrêté du 27 avril 1999 Article 211.1 et 211.5 du code rural
- ❖ **Les barbecues** : Un barbecue collectif est à votre disposition. Les barbecues électriques sont interdits. Sont tolérés les barbecues individuels (à gaz ou à charbon), dans la mesure où les conditions climatiques le permettent (interdits par sécheresse importante) et où leurs utilisations n'occasionnent pas de gênes importantes sur les emplacements voisins.
- ❖ **Les ordures ménagères**, déchets devront être conditionnés en sacs poubelles et déposés dans les containers situés à l'extérieur du terrain. Le verre sera déposé dans des containers spéciaux.
- ❖ **Droit à l'image** : Pour les besoins publicitaires du camping, vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photographies de vous, vos enfants ou vos biens personnels qui pourraient être prises au cours de votre séjour.
- ❖ **RECLAMATIONS** :
Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement de séjour doivent être formulées nominativement par écrit sur place auprès de la Direction du camping pour permettre à celle-ci de trouver une solution favorable et immédiate. A défaut, le séjour sera, de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes.
- ❖ **Règlement intérieur** : toute personne pénétrant dans le camping est tenue de se conformer au règlement intérieur affiché à l'accueil. Le non respect du règlement peut entraîner l'expulsion du camping. Cette mesure est assimilée à un départ anticipé

Je soussigné(e)..... déclare avoir pris connaissance des conditions générales et des tarifs et m'engage à les respecter.

A....., le

Cachet et signature du Camping

signature précédée de « lu et approuvée » :